

La grève de la faim est-elle envisagée par le Gouvernement comme une nouvelle mesure répressive ?

Rédaction : PIERRE MUALDES
Administration : PIERRE ODEON
72, rue des Prairies, Paris (20^e)
(Chèque postal : Odéon 950-32 Paris)

Le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

Depuis dix jours
Marius Tricheux
fait la grève
de la faim

À la prison de Toulouse, dans une frotte de celle du droit commun, un jeune homme faible et malade refuse de s'alimenter. Hier, c'étaient nos camarades Lausille, Girardin, Castet qui étaient obligés d'avoir recours à cette mutilation volontaire pour obtenir l'application d'un droit. C'est le tour, aujourd'hui, de notre ami Tricheux. La chose est devenue commune maintenant, dans notre beau pays de France. La grève de la faim n'est plus qu'une banalité, et bientôt, si cela continue ainsi, les journaux de la grande presse ouvriront une rubrique spéciale pour ceux qui se laissent mourir de faim, comme elle le fait pour les chiens écrasés.

Qui a fait Tricheux ? Rien. Ou plutôt, si, il a protesté contre l'exécution de Sacco et de Vanzetti, comme ont protesté M. Caillaux, M. Guernut, M. Corcos, la comtesse de Noailles, M. Dufour et tant d'autres, et des milliers d'hommes de cœur et de pensée. Mais voilà, Marius Tricheux est un travailleur, un ouvrier qui ne sait pas toujours crier son indignation dans un discours académique, et qui est descendu dans la rue avec des milliers d'êtres semblables à lui, pour clamer sa haine des bourreaux américains.

Il a été arrêté, et de même qu'on incube arbitrairement notre camarade Moriné à d'outrages aux agents, il fut, lui, inculpé de « violences aux agents ». Quatre mois de prison pour avoir, dans la rue, crié : « Vive Sacco et Vanzetti », c'est ainsi que les magistrats de la Troisième République signifient au jeune Marius Tricheux qu'ils étaient solidaires des assassins de leur lettre :

Chers Camarades,
Vous devez avoir connaissance du verdict injuste et arbitraire rendu par le Conseil de guerre espagnol dans l'affaire Guiot-Clement, notre affaire.

Nous étions, il y a quelques jours, confiants et pleins d'illusions, nous avons osé croire que le tribunal suprême jugeant sans rancœur, noblement et impartialément réparerait la monstrueuse erreur judiciaire dont nous étions victimes.

Malheureusement, il n'en fut pas ainsi, ces messieurs du « Suprême de Guerre y Marina » avec une irresponsabilité inconcevable nous ont condamnés à 30 ans de prison.

Malgré les efforts et la grande éloquence de nos défenseurs, Messieurs Ossorio y Gallego et Barriobero. Malgré leurs brillantes plaidoiries qui ébranlaient puis fit écrouler tout l'échafaudage de l'accusation. Malgré que les magistrats instructeurs, connaissant les véritables auteurs du délit qui nous est incriminé. Malgré tout, le « Suprême » nous a condamnés à la détenzione perpétuelle, il nous a gracieusement accordé pour nous enterrer vivants dans notre existence dans ces autres incarcéris qui s'appelaient les Centrales Espagnoles. Quel sarcasme !

Pour nous, le mort eut été préférable à cette lente et désespérante agonie, qui ne prendra fin que le jour de notre mort, dans quelques infirmités et presidio, après avoir trahi des masses d'Ukraine au nom de cette ignominieuse condamnation.

Mais que les juges pourront être satisfaits de leur œuvre.

Alors, nous étions dans l'attente de l'indignation.

Nous n'admettions pas le verdict rendu, nous nous élevions contre la monstrueuse injustice dont nous sommes victimes.

Nous proclamions que nous sommes innocents du délit qui nous est imputé.

Nous voulions confondre les coupables, les véritables et par cela même étailler aux yeux du monde notre innocence.

Nous voulions que la vie et la liberté qui nous ont été arrachées en dépit des principales de la plus élémentaire humanité, nous soient rendues.

Nous voulions que notre procès soit prochainement révisé par des hommes honnêtes, des juges intégrés, et des magistrats conscients de leur mission.

Nous voulions... cela c'est notre droit, que justice, justice, nous soit rendue.

Il est dit dans l'un des nombreux considérants de la condamnation : « Considérons qu'il existe dans les dossiers de l'instruction certaines anomalies qui peuvent démontrer une révision du procès, nous quittions la peine irréparable et condamnons à la prison perpétuelle. »

Quel paradoxe ! Méditant un peu ce considérant il est facile de voir que le tribunal nous nous sachant innocents, connaissant les véritables et unique auteurs du crime qui nous est reproché et qui sont détenus dans cette même prison de Barcelone, pour d'êtres semblables qu'ils ont avoués. Pour l'un d'eux, un nommé Massip, l'avocat général dans les crimes qui lui sont reprochés, a demandé deux peines de mort.

Ces misérables ont eu l'effravoir lâché, nous voyant près à être livrés au bûcher, de se faire.

One faire devant une attitude aussi inqualifiable ?

Nous sommes disposés à tout, nous citions des faits, et présentons des preuves irréfutables contre les véritables auteurs du délit pour lequel nous avons été condamnés.

Nous sommes convaincus que procédant ainsi, et seulement de cette forme, nous obtiendrons la révision de notre procès, la reconnaissance de notre innocence et la liberté tant désirée.

Mais, il est nécessaire aussi qu'un peu partout, ceux qui sont éprius de justice, nous créent une ambiance favorable que la presse libertaire et tous ces puissants lieux de l'opinion publique soient avec nous en faveur de la révision de notre procès.

Qu'ils se mettent en rapport avec le « Comité » qui a pris la défense de nos intérêts et qui depuis le début de notre affaire se dépense sans compter en faveur de notre cause qui est juste et noble.

Souhaitons, camarades, que la monstrueuse injustice, dont nous sommes victimes nous attirent votre sympathie et grande action nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Cordialement,

Enrique Guiot Colomar.
Rémy Clément Ferrer.
Prison de Barcelone, 29, février 1927

1.425 fr. 60

C'est le total de la liste de souscription en faveur du *Libertaire*, arrêté le 18 octobre. Pour atteindre les 3.000 francs mensuels indispensables, il manque donc encore 1.574 fr. 40 qu'il faut trouver dans les douze jours.

Amis lecteurs du *Libertaire* n'attendez pas pour faire parvenir votre obole à l'administration.

P. S. — Lire d'autre part la liste des souscripteurs.

GUIOT ET CLIMENT proclament leur innocence

Nous recevons de nos amis Guiot et Clément la lettre poignante que nous reproduisons ci-dessous. Dans cet écrit que nous interprétons tous comme un appel à la solidarité Guiot et Clément, tout au long, critiquent leur innocence.

Ils déclarent même pouvoir confondre les véritables auteurs du crime pour lequel ils exploitent injustement. Et ce n'est que par un excès de scrupules que les honorent qu'ils n'ont pas voulu, jusqu'ici, dénoncer les malheureux auteurs du misérable attentat qu'ils n'ont plus le courage de revendiquer aujourd'hui, alors que des innocents sont condamnés à leur place.

Décidé à seconder par une campagne d'agitation, l'action légale de la défense, le comité international, une fois de plus, démontre à tous les groupes et organisations de ne pas oublier cette affaire qui doit se terminer rapidement par la libération de Guiot et Clément.

Voici leur lettre :

Chers Camarades,
Vous devez avoir connaissance du verdict injuste et arbitraire rendu par le Conseil de guerre espagnol dans l'affaire Guiot-Clement, notre affaire.

Nous étions, il y a quelques jours, confiants et pleins d'illusions, nous avons osé croire que le tribunal suprême jugeant sans rancœur, noblement et impartialément réparerait la monstrueuse erreur judiciaire dont nous étions victimes.

Malheureusement, il n'en fut pas ainsi, ces messieurs du « Suprême de Guerre y Marina » avec une irresponsabilité inconcevable nous ont condamnés à 30 ans de prison.

Malgré les efforts et la grande éloquence de nos défenseurs, Messieurs Ossorio y Gallego et Barriobero. Malgré leurs brillantes plaidoiries qui ébranlaient puis fit écrouler tout l'échafaudage de l'accusation. Malgré que les magistrats instructeurs, connaissant les véritables auteurs du délit qui nous est incriminé. Malgré tout, le « Suprême » nous a condamnés à la détenzione perpétuelle, il nous a gracieusement accordé pour nous enterrer vivants dans notre existence dans ces autres incarcéris qui s'appelaient les Centrales Espagnoles. Quel sarcasme !

Pour nous, le mort eut été préférable à cette lente et désespérante agonie, qui ne prendra fin que le jour de notre mort, dans quelques infirmités et presidio, après avoir trahi des masses d'Ukraine au nom de cette ignominieuse condamnation.

Mais que les juges pourront être satisfaits de leur œuvre.

Alors, nous étions dans l'attente de l'indignation.

Nous n'admettions pas le verdict rendu, nous nous élevions contre la monstrueuse injustice dont nous sommes victimes.

Nous proclamions que nous sommes innocents du délit qui nous est imputé.

Nous voulions confondre les coupables, les véritables et par cela même étailler aux yeux du monde notre innocence.

Nous voulions que la vie et la liberté qui nous ont été arrachées en dépit des principales de la plus élémentaire humanité, nous soient rendues.

Nous voulions que notre procès soit prochainement révisé par des hommes honnêtes, des juges intégrés, et des magistrats conscients de leur mission.

Nous voulions... cela c'est notre droit, que justice, justice, nous soit rendue.

Il est dit dans l'un des nombreux considérants de la condamnation : « Considérons qu'il existe dans les dossiers de l'instruction certaines anomalies qui peuvent démontrer une révision du procès, nous quittions la peine irréparable et condamnons à la prison perpétuelle. »

Quel paradoxe ! Méditant un peu ce considérant il est facile de voir que le tribunal nous nous sachant innocents, connaissant les véritables et unique auteurs du crime qui nous est reproché et qui sont détenus dans cette même prison de Barcelone, pour d'êtres semblables qu'ils ont avoués. Pour l'un d'eux, un nommé Massip, l'avocat général dans les crimes qui lui sont reprochés, a demandé deux peines de mort.

Ces misérables ont eu l'effravoir lâché, nous voyant près à être livrés au bûcher, de se faire.

One faire devant une attitude aussi inqualifiable ?

Nous sommes disposés à tout, nous citions des faits, et présentons des preuves irréfutables contre les véritables auteurs du délit pour lequel nous avons été condamnés.

Nous sommes convaincus que procédant ainsi, et seulement de cette forme, nous obtiendrons la révision de notre procès, la reconnaissance de notre innocence et la liberté tant désirée.

Mais, il est nécessaire aussi qu'un peu partout, ceux qui sont éprius de justice, nous créent une ambiance favorable que la presse libertaire et tous ces puissants lieux de l'opinion publique soient avec nous en faveur de la révision de notre procès.

Qu'ils se mettent en rapport avec le « Comité » qui a pris la défense de nos intérêts et qui depuis le début de notre affaire se dépense sans compter en faveur de notre cause qui est juste et noble.

Souhaitons, camarades, que la monstrueuse injustice, dont nous sommes victimes nous attirent votre sympathie et grande action nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Cordialement,

Enrique Guiot Colomar.
Rémy Clément Ferrer.
Prison de Barcelone, 29, février 1927

AUTOUR DU CADAVRE DE PETLURA

L'INFAMIE ET LES MENSONGES BOLCHEVISTES CONTRE MAKHNO

Une photographie qui confond les calomniateurs



Un autre responsable de pogroms : l'anarchiste MAKHNO. — On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine, au milieu de son état-major. A sa gauche, l'aide de camp OHTCHOUSS. (Legendre de l'Humanité)

L'Humanité du lundi 17 octobre publiait la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » Makhno. On le voit ici à l'époque des massacres d'Ukraine au milieu de son état-major, à sa gauche l'aide de camp Ohtchouss.

Le 17 octobre 1919, la photographie ci-dessus, suivie de cette légende : « Un autre responsable des pogroms : « L'anarchiste » M

L'AFFAIRE PETLURA

Schwartzbard devant les Assises

tient arbitrairement au régime du droit commun des militants ayant le courage de faire certaines révélations sur les agissements de la prétralise ; il supprime les organes d'avant-garde publiés dans le pays en langue étrangère ; il exerce des sanctions contre des écrivains libres et il nous suffit à cet effet, de rappeler l'odieuse machination ourdie contre M. Victor Marguerite, par les officiels de la littérature, de compléter avec les Pouvoirs publics en invitant le caractère particulier de leurs œuvres ; il réprime avec la dernière sévérité la diffusion des idées néo-malthusiennes qui seraient cependant à tous points de vue si bienfaisantes à propager ; en un mot le Gouvernement voit le danger partout sauf où il se trouve.

Il est vrai qu'il n'est plus aveugle que celui qui ne veut rien voir et peut-être le Gouvernement agit-il consciemment en permettant la publication des immondices précités. Cependant nous serions en droit de réclamer une certaine égalité de traitement dans la répression dont nous sommes les témoins, car si à tort nos organes et nos idées sont considérés comme une entrave à l'harmonie universelle, il n'est pas un homme de bon sens pour refuser aux publications ouvertes dont nous parlons le qualificatif de « danger social ».

Ce n'est pas par pudibonderie que nous considérons comme malaisants de trop nombreux journaux qui se livrent ouvertement aujourd'hui à une besogne immorale. La religion n'a pas imprimé en nous les fers d'un puritanisme mesquin. Mais nous sommes convaincus que la recrudescence de la prostitution puisse sa source dans cette propagande malsaine, et nous estimons qu'il pour dépeupler les hôpitaux et les asiles d'aliénés devenant trop étroits, il faut mettre un terme à cette ivrognerie sensuelle, qui gagne et ravage toutes les classes de la société.

Serons-nous suivis dans notre campagne. Il ne nous reste que peu d'illusion, et peut-être serons-nous seuls pour tenter de nettoyer les véritables « Ecuries d'Augias ».

J. CHAZOFF.

Un simple mot

Je n'avais pourtant pas envie de « polémiquer » avec la *Voice du Travail*, organe de la C. G. T. S. R., mais dans le dernier numéro de ce journal, il y a de si drôles de choses que je suis vraiment forcé d'y répondre un mot. Tout d'abord, j'ai bien ri en lisant un long fac-tum dans lequel on dit que c'est par la propagande que le Comité Sacco et Vanzetti accepta de manifester à l'ambassade américaine. Ah non ! sans blague ! Enfin, je ne veux pas défendre ce comité, Léonard et Flandrin, plus qualifiés que moi, s'en chargent certainement.

En continuant la lecture, je vois également que la manifestation du Comité de Défense sociale avait atteint son but et que pendant trois heures, les camarades turent en alerte la police sur les boulevards, etc. Allons, tant mieux : mais je tiens à vous dire, camarades, et c'est tout, qu'en France, vous ?

Maintenant, comme je suis mis en cause directement, je déclare tout de suite que je ne relève pas un mot de ce que j'ai dit à la réunion dont vous parlez. Devant les injures d'un délégué, j'ai répondu du tac au tac et je ne regrette rien.

D'autre part, je ne permets pas à tout le monde de donner des conseils, et ce n'est certainement pas chez les signataires de ce long fac-tum que j'irai chercher des leçons de militarisisme ou d'action révolutionnaire.

J'ai souvent été arrêté dans des manifestations de rue, et quand on m'accuse d'avoir crié : « Vive l'Anarchie ! » je ne disais pas au fil qui m'emmène que j'avais crié : « Vive la République ! » comme certains que je connais bien.

Pour terminer cette petite réponse, je vous rappeler à ceux qui font de la « théorie » syndicaliste, qu'en 1910, je mettais en pratique l'action syndicaliste révolutionnaire. Je ménageai « Mam Zella Cisaille », j'aidais à ma façon les cheminots en grève, tandis que d'autre...

Aujourd'hui, j'ai la même attitude : donc, pas de leçon à recevoir non plus de ce côté-là. Il y a assez longtemps que du Comité de Défense sociale on cherchait la guerre, eh bien, tant pis ! Pour ma part, je l'accepte. J'ai la conscience tranquille, car personnellement, j'ai tout fait pour l'éviter.

Pierre LEMEILLOUR.

Le Congrès de l'U. A. C.

Pour le Congrès des 30-31 octobre et 1^{er} novembre 1927 il est demandé aux groupes de faire connaître le ou les noms de leurs délégués qui assisteront au Congrès.

Adresser la correspondance à Pierre Odéon, 72, rue des Prairies, Paris (XX).

Ordre du jour

— Les principes de l'Anarchie.

— Moyens de lutte (éducation, révolution, défense de la révolution).

— Moyens de réalisation terrain économique et moral.

— L'Union Anarchiste Communiste (son programme, sa structure, sa propagande, ses lignes de conduite, majorité et minorité).

— La défense des emprisonnés. (Quels moyens faut-il employer ?)

— La position de l'U. A. C. vis-à-vis des Comités. (L'U. A. C. doit-elle créer ses propres organismes ?)

— Le Librairie. Sa vie, sa ligne de conduite. (Vis-à-vis des décisions de l'organisation.)

— La Librairie Sociale Internationale. (Le contrat, — La Composition de ses conseils.)

— La campagne antiparlementaire.

— Questions diverses.

Les groupes qui n'ont pas encore donné leur réponse au sujet de la venue de leurs délégués, sont priés de le faire d'urgence pour permettre la réunion des chambres. Les groupes qui ne pourraient désigner de délégués pour une raison ou une autre, sont également priés de le faire savoir au secrétariat de l'U. A. C.

NOTE IMPORTANTE
POUR LES INDIVIDUALITES

Les camarades adhérents individuels à l'U. A. C. et qui ont l'intention d'assister au Congrès, sont priés d'en avertir l'U. A. C. au même titre que les groupes.

PREMIERE LISTE

Comité International de Défense Anarchiste, 100 fr.; Pierre Odéon, 50 fr.; Eychiene, 10 fr.; Chazoff, 10 fr.; Rihéryon, 10 fr.; Léonard, 10 fr.; H. H., 10 fr.; Nicolas Faucier, 2 fr., 50; Eugène V., 100 fr.; Colliée au Congrès, 44 fr., 25; A. Faucier, 5 fr.

Total de la première liste : 351 fr. 75.

Nous demandons aux camarades de faire très vite.

Le comité international de défense anarchiste espagnol a trouvé tout dernièrement une mort tragique sur le lieu de son travail. Il laisse derrière lui une compagne et deux petits enfants qui seraient dans la misère en attendant « le secours » de la compagnie d'assurances, si la solidarité des anarchistes n'intervient pas.

Nous demandons aux camarades qui en ont la possibilité un geste urgent de solidarité qui évitera une misère noire à une compagne et à ses petits. Adresser les fonds à Pierre Odéon, 72, rue des Prairies.

PREMIERE LISTE

Marcelle PORTE DU SUD
Par A. Londres, 12 francs, francs, 13 fr. 25.

DIX JOURS QUI EBRAIERENT LE MONDE
Par John Reed, 25 francs, francs 26 fr. 25.

Une belle photographie
des masques
de Sacco et de Vanzetti

Le Comité International de Défense Anarchiste vient de faire tirer d'étonnantes photographies d'art des masques des suppliciés de Boston.

Ces photographies, faites à la demande de nombreux amis de Paris et de Province, leur permettront de conserver dans leur tragique beauté l'empreinte des traits prise après la mort des deux grands martyrs.

Ces portraits, grand format, seront vendus au profit du Comité International et aux conditions suivantes :

Sacco seul, 3 fr. 50.

Vanzetti seul, 3 fr. 50.

Sacco et Vanzetti ensemble (sur photo du même format), 3 fr. 50.

Par la poste : France, 9 fr. 50, étranger, 1 fr. en sus.

VARIÉTÉS
SOCIOLOGIQUES

Ce n'est pas sans surprise que j'ai lu dans un article intitulé « Pour un parti anarchiste » paru dans le « Libertaire » n° 131, cette effarante déclaration : « L'anarchisme manque de doctrine économique et révolutionnaire ». Qu'est-ce alors que le communisme ? Est-ce une religion ou une recette culinaire ? Ses principes fondamentaux : la mise en commun des moyens de production et d'échange et la mise au tas ne sont-ils pas un système économique ? Que de cette doctrine il en soit résulté toute une philosophie plus ou moins exacte sur laquelle on a écrit avec exagération, c'est certain, mais le communisme n'en reste pas moins absolument un système économique qui peut être réaliste quoi qu'en pense l'auteur dudit article.

Cette déclaration venant quinze mois après le congrès d'Orléans, qui avait cependant située la conception sociale économique et morale du mouvement anarchiste de langue française au dénominateur communiste, déconcerte. Pour qui réfléchit, n'en tient pas aux idées toutes faites et aux solutions confondues en série, d'Orléans ; à la suite de quelle suggestion les congressistes se sont ralliés à la doctrine communiste ; ou voulait en venir le manifeste qui en est résulté en donnant un schéma de société en commun et aussi pour établir une liquidation du passé est nécessaire, et il propose ensuite : « De réunir par voix de sélection (...) un comité communiste ».

Cette constatation faite, le camarade rédacteur de cet article fait espérer un redressement sérieux et définitif du mouvement anarchiste permettant tous les espoirs. Orléans et son manifeste étaient également prometeurs de travail sérieux et de grands espoirs. Pour y parvenir, ce camarade estime qu'une liquidation du passé est nécessaire, et il propose ensuite : « De réunir par voix de sélection (...) un comité communiste ».

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Cette constatation faite, le camarade rédacteur de cet article fait espérer un redressement sérieux et définitif du mouvement anarchiste permettant tous les espoirs. Orléans et son manifeste étaient également prometeurs de travail sérieux et de grands espoirs. Pour y parvenir, ce camarade estime qu'une liquidation du passé est nécessaire, et il propose ensuite : « De réunir par voix de sélection (...) un comité communiste ».

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution et d'activité dans le mouvement anarchiste, et qu'il a été évidemment déçu par la défaite de l'anarchisme.

Ce paradoxe s'est continué. Elisée Reclus n'y a pas échappé ; dans la deuxième de ses lettres publiées par le « Mercure de France » du 1^{er} octobre 1913, il déclare textuellement : « Socialiste libertaire, ou pour être plus net, anarchiste communiste... ». Cela tient à ce que les deux dernières années ont été pour lui une époque de révolution

LA VIE DE L'UNION

PARIS-BANLIEUE

FEDERATION PARISIENNE

COMITE D'INITIATIVE. — Le Samedi 22 courant, réunion du G. I. à 20 h. 30, rue Louis-Blanc.

ORDRE DU JOUR :

DISPOSITIONS POUR METTRE EN REALISATION LES DECISIONS DU CONGRES. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU.

TOUS LES GROUPES DEVONT OBLIGATOIEMENT ETRE REPRESENTES.

Jeunesse anarchiste communiste. — Mardi 25 octobre, à 20 h. 30, 9, rue Louis-Blanc.

Groupes des 5^e, 6^e, 13^e, 14^e. — Mardi prochain 25 octobre à 20 h. 30, présence indispensable de tous les adhérents, 163, boulevard de l'Ho- pital.

Le Congrès de l'U. A. C.

XV. — Tous les vendredis à 20 h. 30, 85, rue Mademoiselle, vendredi prochain, compte-rendu du Congrès.

Groupes anarchiste-communiste des 17^e, 18^e, 19^e, 20^e. — Le groupe se réunit tous les mercredis à 9, rue Louis-Blanc à 20 h. 45. Mercredi 29 octobre, désignation des délégués au Comité de la Fédération. Mercredi 26 dispositions à prendre pour l'application des décisions du Congrès. Le Congrès de l'U. A. C.

Groupes anarchistes révolutionnaires désireux de mener une campagne énergique et suivie pour la diffusion des idées anarchistes et communistes, sont cordialement invités à venir prendre connaissance du contrat d'adhésion à participer à l'agitation prévue.

Choisy-le-Roi. — Les camarades anarchistes et sympathisants de Choisy sont invités à assister à la réunion organisée par l'U.S.A. le mercredi 26, salle Ronget-de-l'Isle, rue Jean-Jaurès. Sujet : Les Lois Sécuritaires.

Groupes Interclubs. — Montreuil-Fontenay-le-Roi. — Réunion du groupe le vendredi soir à 20 h. 30, maison du peuple de Montreuil, 100, rue de Paris. Discussion : le Congrès du 16 octobre et le Congrès de l'U. A. Présence indispensable de tous.

Groupes Libertaires d'Ivry. — Samedi 22 octobre, réunion du groupe le vendredi, à 20 h. 30, maison du peuple de Montreuil, 100, rue de Paris. Discussion : le Congrès du 16 octobre et le Congrès de l'U. A. Présence indispensable de tous.

Asnières-Bois-Colombes. — Jeudi 20 octobre, 11, rue Jean-Jaurès, à Asnières, compte-rendu du Congrès.

Livry-Gargan. — Réunion du groupe le samedi 23 septembre, à 21 heures, au 9, de la rue des Meaux.

Ordre du jour : Compte-rendu du Congrès de la Fédération ; Discussion sur le Congrès de l'U. A.

Groupes du Bourget-Drancy. — Réunion du groupe samedi 22 courant, à 20 h. 30, petite salle, bureau de tabac, place de la Mairie, Drancy.

Présence de tous les adhérents du groupe, absolument indispensable.

Ordre du jour : Le Congrès National. Nomination du délégué. Cotisations.

DANS LES SYNDICATS

A.I.T. — C.G.T.S. R.

Aux Camarades

de la minorité unitaire de Bordeaux

Devant la campagne d'injures et de calomnies apportées au sein du Congrès de l'Union régionale et du Comité exécutif de la C. G. T. U. par le citoyen Crispel dont on pourra appeler (Crispant) et deux autres membres du P. C. contre les autonomes et les camarades du groupe Libertaire de Bordeaux, au sujet de la grève de 24 heures en faveur de Sacco et de Vanzetti, nous tenons à déclarer que le dimanche 7 août, nous parlions en auto, à travers toutes les rues de Bordeaux où nous fîmes plusieurs conférences en plein air au sujet de nos deux camarades-victimes du capitalisme yankee demandant aux travailleurs de toutes corporations sans exception à venir meler leur voix à la nôtre. Dès le lundi matin 8 août, un grand nombre de travailleurs se rendirent à la Bourse du Travail et la unitaires, autonomes, confédérées, socialistes communistes, libérales, et sans parti, tous unis dans la même pensée pour sauver Sacco et Vanzetti, notre action à nous, autonomes et libertaires, fut ce que l'on peut appeler une action de courage. Nous posons la question ici à Crispel, où était-il ce jour-là ? à la Coopé, et ton Syndicat ? et l'ordre de grève lancé par la C. G. T. U. (voir *Humanité* du 6) et nos deux membres du P. C. où étiez-vous au moment de l'action, loin des coups sans doute, alors que des nôtres, et des jeunes de la C. G. T. U. et de la C. G. T. recevaient des coups de matraque de la police bordelaise nous ne disons pas contre nous, des insultes à tort et à travers et ici nous déclarons, que nous avons vu le camarade Constant, votre secrétaire régional encerclé par la police, nous sommes alors à son secours, c'est avec lui que l'action fut menée : 1^e pour protester auprès du maire ; 2^e pour faire relâcher les prisonniers, et n'est-ce pas notre brave et vieux militant Antoine Antignac qui rédigea la note de protestation des travailleurs bordelais chez le consul des Etats-Unis. Il y avait les présents : Fauré, Constant et d'autres dont les noms nous échappent. Nous remercions les camarades Laporte et tous ceux de la minorité qui ont protesté énergiquement contre l'attitude de nos insultants et de nos calomniateurs.

Notre Comité demande à la minorité de la C. G. T. U. de bien vouloir organiser une réunion à la Bourse du Travail, où le camarade Fermis est prêt à faire l'histo-

riques réunions du groupe aura lieu le 1^{er} dimanche de novembre à 20 h. 30, aux six-routes, maison Gardoune à Bobigny. Dès maintenant, il est nécessaire que tous ceux qui sont partisans du groupement au sein de l'U. A. C. fassent la propagande pour que le jour de la réunion, nous soyons nombreux.

Des officiers serviront sous peu, et nos amis militaires nous rejoindront le prochain dimanche.

Pour tous renseignements ou adhésions, écrire à Delobel Edgar, 2, rue André-Alain, Bobigny.

Groupes de Saint-Denis. — Réunion de tous les groupes, vendredi 21 courant, à 20 h. 30, Bourg de travail de Saint-Denis.

Présence indispensable de tous.

Groupes régional de Bezons. — Dimanche 25 octobre à 9 heures précises du matin, assemblée générale du groupe ; compte-rendu de la Fédération, que tous soient présents.

Le Groupe Régional.

P.-S. — Nous prévenons les camarades de la région parisienne que notre fête au bénéfice de l'Entrée et du Libertaire aura lieu le samedi 5 novembre. Nous demandons aux groupes de ne rien organiser pour ce jour.

PROVINCE

Le Havre. — Tous les mercredis, à 20 h. 30, réunion au cercle Franklin.

Reims. — Les groupes ont l'honneur d'informer les camarades et sympathisants de la prochaine réunion le samedi 22 courant, à 20 h. 30 au café du Cygne, 158, rue de Vesle. Sujet traité par un camarade du groupe : Objection de Conscience.

Le Groupe de Toulouse pris ses adhérents, ainsi que les sympathisants, d'assister nombreux à la prochaine réunion qui aura lieu le samedi 22 octobre à 20 h. 30 chez Tricheux, rue du Peyrou, 16. Discussion très importante sur les nouvelles méthodes d'action et de propagande possédant une bibliothèque.

Narbonne. — Groupe E. Recus. — L'absence du « Libertaire », cette semaine a empêché la réunion du vendredi 14.

Samedi 22 octobre, réunion du groupe salle du Richelieu, boulevard Voltaire.

Asnières-Bois-Colombes. — Jeudi 20 octobre, 11, rue Jean-Jaurès, à Asnières, compte-rendu du Congrès.

Livry-Gargan. — Réunion du groupe le samedi 23 septembre, à 21 heures, au 9, de la rue des Meaux.

Ordre du jour : Compte-rendu du Congrès de la Fédération ; Discussion sur le Congrès de l'U. A.

Groupes du Bourget-Drancy. — Réunion du groupe samedi 22 courant, à 20 h. 30, petite salle, bureau de tabac, place de la Mairie, Drancy.

Présence de tous les adhérents du groupe, absolument indispensable.

Ordre du jour : Le Congrès National. Nomination du délégué. Cotisations.

Confédération Générale du Travail, Syndicaliste Révolutionnaire, Union Régionale Parisienne, Fédération du Bâtiment

Proletaires parisiens,

Enhardis par l'assassinat non vengé de Sacco et Vanzetti, par la passivité du Paris ouvrier en face de l'American Legion, par le silence des travailleurs en présence des emprisonnements secrets en Russie, LA REACTION FRAPPE A COUPS REDOUABLES. Avant qu'il ne soit trop tard, formons le barrage des volontés ouvrières pour arrêter LA VAGUE DE REPRESSEMENT.

L'Union Régionale Parisienne de la C. G. T. S. R. vous convie à venir prendre

l'engagement de lutter par la propagande et par l'action pour libérer tous ceux qui ont combattu POUR LA REVOLUTION SOCIALE, se dressant aussi bien contre les rois du dollar américain, leurs valets de la démocratie française, que contre les fascistes mussolinis et les dictateurs intellectuels russes.

Tous en masse au grand meeting public et contradictoire, le 25 octobre à 20 h. 30, salle de la maison des Syndicats, 18, rue Gambetta (Métro : Gambetta).

Prendront la parole :

PIERRE BESNARD, de la C. G. T. S. R.

NICOLAS LAZAREVITCH

Ouvrier russe, banni de son pays pour crime de syndicalisme

Ont été conviés par lettres recommandées : Montmousier, secrétaire général de la C. G. T. U. et membre du Comité central du Parti communiste ; Racamond, de la Commission exécutive de la C. G. T. U. ; Marie Brotin, de la Commission exécutive de la C. G. T. U. ; P. Vaillant-Couturier, avocat-député du bloc « Ouvrier et Paysan. »

Participation aux frais 1 fr. 50.

La Librairie Sociale Internationale

Daudet : Les œuvres dans les hommes. Dufour : Le chemin de ronde. Du Gourjot : La duchesse de Rouvres. Devens : Le Forban. D'Almeras : Les dépareillées. Cadol : Fiancées anonymes. Doris : Amour et science. Duco : Monsieur le carnaval. Duquoc : La chair innocente. David : La victoire des dieux Lares. Deherny : Le supplice de Phédre. Diranson S. : L'amour en crûpe.

Dernières publications

Jean Pain

LE DUEL DES SEXES

« CAUSES ET ORIGINES »

10 francs, franco 11,25

Henri Barbusse

LES JUDAS DE JESUS

12 francs, franco 13,25

Docteur Pierre Vachet

L'INQUIETUDE SEXUELLE

12 francs, franco 13,25

Han Ryner

L'AVVENTURIER D'AMOUR

Roman

12 francs, franco 13,25

Victor Augagneur

ERREURS ET BRUTALITES COLONIALES

12 francs, franco 13,25

H. G. Wells

UN REVE, UNE VIE

12 francs, franco 13,25

LES FEMMES EN GUERRE

par Fernand Corcos

1 volume, 12 francs

Le Refrain de la Rose, par

Panait Istrati

Roman : 12 fr.

Manuel Devaldès

LA MATERNITE CONSCIENTE

10 francs, franco 11,25

TON CORPS EST A TOI

par V. Marguerite

1 vol. 12 francs

Vient de paraître :

EDITIONS DE L'OEUVRE DES EDITIONS INTERNATIONALES

REPONSE DE QUELQUES ANARCHISTES RUSSES A LA PLATE-FORME

1 forte brochure : 1 franc.

A la Librairie Sociale Internationale

Vient de paraître :

DES CRIS DANS LA MEULE...

M. Devaldès, 10 francs.

Dr Hubert Jean

Les Nouveaux Traitements des MALADIES DES FEMMES

Comment elles se produisent ;

Comment on les reconnaît ;

Comment on les guérit.

1 vol. 10 francs, franco rec. 1 fr. 25.

Vient de paraître : Dr Hubert Jean

Les Nouveaux Traitements des

MALADIES VENERIENNES

Leurs causes, leurs remèdes. Méthodes de guérison, d'après les dernières découvertes médicales.

Très intéressant ouvrage de vulgarisation.

Un vol. 10 francs, franco rec. 11 fr. 25.

En vente à la Librairie Sociale Internationale.

NOTRE CATALOGUE

LA LIBRAIRIE SOCIALE INTERNATIONALE vient de publier son catalogue général de 1927-1928.

La rédaction de ce catalogue a été faite

par le plus grand soin.

Tout ce qui peut intéresser notre clientèle s'y trouve réuni. Chacun y trouvera

ce qu'il a besoin.

Nous en recommandons à tous la lecture attentive, et nous demandons à tous de la communiquer à leurs amis et connaissances.

Aux